



Nouveau bulletin d'informations
Octobre 2008
Site Internet : www.acanor.org

AVERTISSEMENT

Le contenu et la diffusion de ce bulletin vont prochainement être modifiés par suite de l'ouverture d'une plate-forme collaborative par la CCI Sud Alsace Mulhouse. Grâce à ce partenariat privilégié, l'Acantor possède sur le site des communautés un accès que vous pouvez consulter sous : <http://acanor.alsaeco.com/>. Vous pouvez obtenir des informations générales complémentaires et surtout - à condition d'être un adhérent « ACANOR » - et d'être inscrit avec un mot passe, tel que nous vous l'avions expliqué dans notre numéro d'Acantor infos de septembre – vous pourrez accéder aux informations détaillées relatives aux activités de l'ACANOR (CR des GT par exemple) ainsi qu'aux détails des travaux et actualités relatifs aux normes et aux réglementations référencés dans cette publication.

Nous vous rappelons que les adhérents Acantor à jour de leur cotisation peuvent dès à présent s'inscrire directement sur le site en allant dans la rubrique "Communauté" ou en adressant un mail à notre secrétaire générale

chantal.henna@acanor.org.

On vous donnera un mot de passe et dès réception de ce mot de passe vous aurez accès à l'espace membre. Nous vous invitons également à vous connecter pour remplir le questionnaire en page d'Accueil qui nous permettra la mise en place de l'annuaire des compétences.

SOMMAIRE

Nouvelles de l'ACANOR :

- Adhésions
- Pour adhérer
- Conseil d'Administration
- Assemblée Générale

Activités de l'Acantor :

- Groupes de travail en activité
- Autres activités

Nouvelles de nos Partenaires

- UTE : Isabelle HELLER, nouveau Directeur Général
- AFNOR : Claude MERLE, Nouvel administrateur de l'ACANOR
- IFAN :
 - AG à Genève
 - WG Europe - CR

Normes et Réglementations

- ISO 9001 – Version 2008
- ISO 9004
- UTE – XP C 16-600 : Diagnostic des installations électriques.
- BP X 30-323 – Etiquetage environnemental.

Manifestations diverses

- Le FRANÇAIS, Langue de culture technologique : 22^{ème} Prix ROBERVAL
- Expoprotection 2008
- Journée technique de la gestion des risques
- La performance économique par l'Innovation

Votre vie QUOTIDIENNE

Récupération des eaux de pluie

Agendas

Nouvelles de l'ACANOR

Adhésions

1. Adhérents :

Bienvenue aux nouveaux adhérents et merci de nous avoir rejoints.
Merci également aux anciens adhérents qui ont renouvelé leur cotisation pour l'année 2008.
Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait (en espérant que ce n'est qu'oubli), il n'est pas trop tard . N'hésitez donc pas à le faire, surtout avec les avantages supplémentaires que vous offre cette adhésion grâce à l'accès à l'espace « Membres » de la plate-forme collaborative mise en place.

2. Pour ceux qui désirent adhérer :

Vous trouverez sur notre site Internet www.acanor.org, accessible à tout internaute, le bulletin d'adhésion avec le barème des cotisations.

Conseil d'Administration

Le prochain Conseil d'Administration devra se tenir le.....dans les locaux de
Trois nouveaux administrateurs devraient siéger à ce Conseil lors de ce Conseil, à savoir : Claude MERLE (AFNOR), Isabelle HELLER (UTE) et Bernard SIFFERMANN (AITF).

Assemblée Générale

La date et le lieu de la 47^{ème} Assemblée Générale seront fixés lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

ACTIVITES de l'ACANOR

Groupes de travail

Les groupes de travail actuellement en activité sont les suivant :

- GT « Electricité EST » animé par notre Président Laurent OBERLE
- GT « EP » animé par notre nouvel administrateur, Bernard SIFFERMANN en collaboration avec le GT « EP » avec l'AITF (Association des Ingénieurs territoriaux de France).
- GT « Accès aux normes Electriques » animé par notre Laurent OBERLE en collaboration avec l'UTE pour la mise à disposition des normes aux professeurs de l'Education Nationale.
- GT Enseignement et Formation à la Normalisation » animé par Laurent OBERLE et des Inspecteurs de l'Education Nationale.
- GT « W 16 de l'IFAN » également animé par Laurent OBERLE

NOTA : Pour connaître les activités spécifiques de ces groupes (la composition des membres les thèmes traités, la date des réunions et de détail des comptes-rendus), nous vous invitons à vous connecter au site : <http://acantor.alsaeco.com/> et de consulter l'Espace Membre accessible aux adhérents

Autres activités

En dehors des groupes de travail spécifique de l'Acanor, cette dernière entreprend ou participe à diverses actions aussi bien au niveau national qu'international, dont :

- ❖ En collaboration avec les CCI Strasbourg et Euro Info Centre dans le domaine d'application de la Directive « REACH » et action « CHIMIE »
- ❖ Participation aux commissions de l'UTE.
- ❖ Organisation de réunions d'Information et de sensibilisation à la normalisation des Professeurs en collaboration avec l'Education Nationale.
- ❖ Au sein de l'IFAN , participation à l'AG, au Board et dans certains groupes de travail.
- ❖ Collaboration étroite avec les diverses CCI d'Alsace, mais aussi avec l'AFNOR à des réunions de sensibilisation aux normes des PME
- ❖ Diverses autres actions dans le domaine de la communication

Nouvelle de nos Partenaires



Isabelle HELLER, Nouvelle Directeur Général de l'UTE, qui a remplacé Didier GEORGE - qui avait fait valoir ses droits à la retraite- fait dorénavant partie du Conseil d'Administration de l'ACANOR et est déléguée de l'ACANOR au sein de l'IFAN.

D'autre part, Didier GEORGE a été inscrit par l'IFAN sur la liste des consultants (« Spécial advisers »).



Suite aux changements de fonction de Jean-Louis CORTOT - qui avait été le représentant de l'AFNOR au sein du Conseil d'Administration de l'ACANOR - Claude MERLE, Directrice de l'Unité AFNOR Information , l'a remplacé. Elle aura comme suppléante, Lydie GUENZI.



35^{ème} Assemblée Générale

La 35^{ème} Assemblée Générale de l'IFAN s'est tenue les 17 et 18 septembre dans les locaux de l'ISO à Genève (Suisse). Trois personnes représentant l'ACANOR ont participé à cette assemblée : notre Président, Laurent OBERLE (Socomec) Isabelle HELLER (UTE), Membre du Conseil d'Administration de l'ACANOR et Evelyne THOMANN (AFNOR).

WG Europe IFAN

Lors de la dernière réunion le guide en version anglaise « Guildelines to assist members of standards committees in preparing user-orienters European standards » a été mis au point.

NORMES & REGLEMENTATIONS



ISO 9001 version 2008

Cette norme est prête à être publiée . Elle semble ne pas révolutionner la version 2000.

ISO 9004

La future norme ISO 9004 est au stade de projet. Par contre la révision de cette norme par rapport à la version précédente est importante !



COMMISSION EUROPEENNE



XP C 16-600

Diagnostic des installations électriques des immeubles d'habitation

Il existe une norme expérimentale (**XP C 16-600 – Code ICS 91.140.50**), publiée en Août 2007, qui fixe les contrôles de l'état des installations électriques des **immeubles à usage d'habitation**.

Le champ d'application du diagnostic porte sur l'ensemble de l'installation électrique privative, visible et visitable de l'installation de l'immeuble à usage d'habitation **située en aval de l'appareil général de commande et de protection** de cette installation. .

Le diagnostic concerne l'ensemble des circuits de toutes tensions et natures de courant associés en vue de l'utilisation de l'énergie électrique.

Le diagnostic doit s'effectuer sans déplacement de mobilier ou démontage de l'installation électrique, ni destruction des isolants des câbles..

L'intervention du contrôleur ne préjuge pas de l'usage et des modifications ultérieures de l'installation électrique.

Cette norme expérimentale peut être obtenue en version papier (54 pages) ou électronique (481 ko) au prix de 95,82 € HT.

BP X 30-323

Etiquetage environnemental

L'AFNOR en collaboration avec l'ADEME a sorti en juillet 2008 un guide sur l'étiquetage environnemental des produits. C'est un référentiel de bonnes pratiques qui concerne les produits de grande consommation. Il donne les principes et lignes directrices pour élaborer les déclarations environnementales des produits ;

Ce référentiel peut être obtenue en version papier (18 pages) ou électronique (193 ko) au prix de 44,19 € HT.

MANIFESTATIONS DIVERSES

Le FRANÇAIS, langue de culture technologique 22^{ème} Edition du prix « ROBERVAL »

Les technologies sont souvent mal connues, souvent mal comprises et parfois même, mal perçues par la société alors qu'au contraire elles conditionnent en grande partie nos modes de vie et notre avenir !

Il faut faire en sorte que les évolutions à venir soient mieux comprises, que les décisions soient mieux partagées, et pour cela il est nécessaire que les citoyens soient bien informés, afin de pouvoir participer aux débats qui concernent leur avenir !

Qu'est-ce le « Prix ROBERVAL » organisé par l'Université de Technologie de Compiègne, depuis 220 ans, auquel depuis de nombreuses années l'ACANOR, par ses relations, en est informée et invitée à y participer.

C'est un CONCOURS international francophone qui récompense des œuvres littéraires, audiovisuelles ou multimédias consacrées à l'explication de la technologie. Ces œuvres peuvent être destinées au Grand public ou à l'Enseignement supérieur de la technologie !

Divers objectifs sont visés :

- Favoriser la production et la diffusion – en langue française – d'œuvres (livres, Emissions de télévision, sites internet, cédéroms...) qui expliquent les technologies et les évolutions du monde contemporain.
- Contribuer à une meilleure compréhension pour tous du monde actuel.
- Susciter chez les auteurs l'envie de transmettre leurs connaissances dans notre propre langue : **la langue française !**

Diverses catégories sont prévues :

- Grand Public
- Enseignement supérieur
- Télévision
- Multimédia

316 auteurs candidats provenant de 20 pays, 115 œuvres sélectionnées, un jury international francophone de 15 personnalités aux compétences diversifiées : Académiciens, universitaires, professionnels spécialisés, présidé par Ronan STEPHAN, Président de l'Université de Technologie de Compiègne.

(Site : <http://prixroberval.utc.fr> – Mail : Roberval@utc.fr - Autres coordonnées : UTC – BP 60319 – 60203 COMPIEGNE Cédex – Tél. : +33 (0)3 44 23 79 09)

EXPOPROTECTION 2008

Le salon de la protection globale des risques se tiendra à Paris-Villepinte du 4 au 7 novembre 2008. Ce salon connu par les professionnels pour la gestion des risques (sûreté, sécurité, lutte contre le feu, santé et sécurité du travail) étendra à deux nouveaux secteurs : les risques industriels et technologiques et les risques naturels, aux. :

- **Risques industriels et technologiques** où des ce salon espère trouver des réponses aux questions liées aux détections/analyse/mesure/contrôle des risques, à la gestion des produits à risque, à la manutention, au transport et au stockage des matières dangereuses, à la protection contre les explosions ou encore à la protection et au traitement contre les contaminations, les intoxications, les pollutions...
- **Risques naturels** dont l'actualité des catastrophes récentes a fait émerger de nouveaux enjeux humains, environnementaux et économiques.

Journée technique de la Gestion des Risques

L'INERIS et l'ICSI organisent le 19 Novembre 2008 à Paris une journée technique sur la gestion de l'ensemble des risques auxquels est soumise une entreprise. Celle-ci est destinée aux cadres dirigeants, ingénieurs d'exploitation et HSE.

(Renseignement, voire inscription : Jean-Luc DURKA – 05 62 30 50 42 – Mail : jean-luc.durka@ineris.fr)

La performance économique par l'INNOVATION

Un Forum ayant comme thème « La performance économique par l'innovation » se tiendra le 7 octobre 2008 de 14 h à 17 h 30 à Strasbourg au PEGE (Pôle Européen de Gestion et d'Economie ». Un programme pour découvrir les secrets pour améliorer les performances économiques de l'entreprise grâce au management et de l'innovation.

(Pour plus amples renseignements : AFAQ_AFNOR@xmr3.com)

Votre VIE Quotidienne

Récupération des EAUX de PLUIE

Arrêté du 21 Août 2008

Un arrêté, publié au journal officiel du 29 août 2008, précise les modalités d'utilisation des eaux de pluies, ainsi que les conditions d'installation, d'entretien et de surveillance.

D'abord, à titre d'information, les personnes qui investissent dans une installation visant à récupérer et traiter les eaux de pluies, bénéficient d'un crédit d'impôts équivalent à 25 % de la dépense effectuée. Ce crédit d'impôt est valable pour toute acquisition entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2009.

L'arrêté du 21 août apporte les précisions sur l'usage que l'on doit faire des eaux de pluies ainsi récupérées.

Utilisation réglementée :

D'abord il faut préciser que les eaux de pluies doivent être collectées en aval d'une toiture inaccessible (ne sont donc pas concernés les terrasses ou balcons).

Ces eaux récupérées pouvaient être utilisées d'abord pour un usage extérieur : arrosage du jardin, lavage de voiture,... et avec ce nouvel arrêté elles peuvent être utilisées à l'intérieur de la maison, mais seulement pour évacuer les excréta (toilettes) ou pour le nettoyage du sol.

A titre expérimental, il est également possible pour laver le linge, à condition de posséder un dispositif de traitement adapté. Un raccordement permanent ou temporaire avec le réseau d'eau destiné à la consommation humaine est interdit.

Entretien

Les équipements installés doivent ensuite être régulièrement entretenus : Vérifier la propreté tous les six mois

Une fois par an, il faut nettoyer les filtres, vidanger, nettoyer et désinfecter la cuve de stockage.

Un carnet d'entretien est obligatoire.

Les installations existantes doivent être mises en conformité à cette réglementation.

AGENDA

30/9 – 2 octobre	:	MESUREXPO 0 Paris-Nord Villepinte.
2 octobre	:	Colloque à Paris avec débat public sur l'ISO 26 000 (Développement Durable).
7 octobre	:	Réunion du Club des adhérents AFNOR à Saint Denis la Plaine
7 octobre	:	Forum à Strasbourg sur la performance économique par l'innovation.
27-29 octobre	:	Forum annuel de l'organisation européenne EFQM à Paris
20-26 octobre	:	Semaine mondiale de la Normalisation à Bethesda
21 octobre	:	Colloque européen sur la normalisation à Paris
4-7 novembre	:	Expoprotection 2008 à Paris Villepinte
19 décembre	:	Journée technique de la gestion des risques à Paris

N.B. : *Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garanti expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.*